

# RAPPEL DU CALENDRIER 2019



Rectorat/SAIO  
Mai 2019

## L'inscription au lycée pour la rentrée 2019

**Madame, Monsieur,**

L'inscription de votre enfant au lycée s'effectue dans le cadre du calendrier qui vous est rappelé en dernière page ; elle est l'aboutissement des procédures d'orientation des deuxième et troisième trimestres.

Ce document a pour objet de vous préciser les différentes étapes :

- 1) Dès le vendredi 28 juin 2019, suite à la **réception de l'avis d'affectation**, vous pourrez **préinscrire** votre enfant sur un site de « télé-services ».
- 2) Il faudra ensuite vous rendre au lycée pour **l'inscription définitive**, en fonction du calendrier indiqué sur l'avis d'affectation qui vous aura été remis.

**Faute de confirmation et d'inscription définitive, la place risque d'être attribuée à un autre élève.**

Vous vous connecterez et vous utiliserez le support de « **l'inscription en ligne** », phase préparatoire, qui servira à préparer l'inscription définitive de votre enfant. Les familles qui n'ont pas d'accès à internet peuvent contacter le secrétariat du collège.

**L'identifiant et le mot de passe provisoire de votre compte vous ont été communiqués par voie postale début avril 2019 lors de la campagne de bourse nationale du lycée**

Pour utiliser ce télé-service, vous devez vous munir :

- d'une adresse mail valide,
- de la date de naissance de votre enfant.

Calendrier	Étapes	Acteurs concernés et démarches
Mai	Envoi de la fiche de dialogue	Vœux des familles
Dès réception des codes	Site télé services	Création et validation de votre compte <a href="https://teleservices.ac-rouen.fr/ts">https://teleservices.ac-rouen.fr/ts</a>
Début juin	Conseil de classe	Le conseil étudie les demandes des familles, puis le chef d'établissement émet une proposition d'orientation
	Retour rapide des fiches de dialogue	<p>Vous contestez la décision :</p> <p>vous rencontrez le chef d'établissement du collège.</p> <p>Nouvel avis du chef d'établissement</p> <p>Vous êtes d'accord → vous contestez</p> <p>Commission d'appel</p> <p>La proposition devient une décision</p>
Entre le 28 juin 14h00 et le 4 juillet au soir	Affectation	<p>Vous êtes d'accord :</p> <p>La proposition devient une décision</p>
	ÉPREUVES DU DNB	<p>Vous contestez la décision :</p> <p>vous rencontrez le chef d'établissement du collège.</p> <p>Nouvel avis du chef d'établissement</p> <p>Vous êtes d'accord → vous contestez</p> <p>Commission d'appel</p> <p>La proposition devient une décision</p>
27-28 juin	ÉPREUVES DU DNB	<p>Vous contestez la décision :</p> <p>vous rencontrez le chef d'établissement du collège.</p> <p>Nouvel avis du chef d'établissement</p> <p>Vous êtes d'accord → vous contestez</p> <p>Commission d'appel</p> <p>La proposition devient une décision</p>

Dès que possible :

**Attention !** L'inscription en ligne vous permettra entre autres d'avoir confirmation des enseignements optionnels existant dans le lycée d'accueil et de formuler vos souhaits ; la validation définitive interviendra lors de l'inscription administrative au lycée.

# Activation du compte par le responsable :

Connectez-vous sur Internet à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-rouen.fr/fts>

Lors de la première connexion, vous devez saisir votre identifiant et votre mot de passe provisoire.

**1. Vos informations**

votre identifiant

nouveau mot de passe\*

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

**2. Votre enfant:**

date de naissance\*

confirmation du mot de passe\*

votre adresse mail\* (Vous devez indiquer une adresse mail existante\*)

confirmation de votre adresse mail\*

Champ obligatoire

\* Cette adresse de messagerie est indispensable - si l'élève ne reçoit pas un courriel contenant un lien sur lequel nous devons absolument cliquer, afin de pouvoir accéder à nos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.

Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- nous communiquer des informations importantes concernant vos services
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

ANNULER VALIDER

MENSUR - contact - mentions légales - aide

**Marche à suivre :**

1. Remplissez le formulaire :

- identifiant
- nouveau mot de passe (2 fois)
- adresse mail (2 fois)
- date de naissance de l'élève

2. Vous recevrez un courriel à l'adresse saisie
3. Cliquez sur le lien dans le courriel reçu pour activer le compte.

Dès le 28 juin 2019

# Confirmation de l'inscription par le responsable :

Connectez-vous sur Internet à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-rouen.fr/fts>

Connectez vous à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe.

Cliquez sur **Inscription au lycée**. Sur l'écran apparaît l'affectation proposée.

Validez. Ensuite, renseignez les enseignements optionnels souhaités.

Puis vous devrez aller dans les meilleurs délais finaliser l'inscription de votre enfant au lycée.